

EN ENGAGEANT LA BATAILLE DE LA RÉFORME DU CADRE PRUDENTIEL DE L'ASSURANCE, LA TUNISIE, LA CIMA OU LA RDC PRÉPARENT PLUSIEURS DÉCENNIES DE FORTE CROISSANCE DE L'ASSURANCE AFRICAINE

FINACTU a eu l'occasion, fin 2016, de publier une étude complète sur les conséquences de l'augmentation massive du capital minimum des entreprises d'assurances en zone CIMA. Nous y montrons notamment que cela va entraîner une recomposition en profondeur du paysage, et notamment la concentration des acteurs.

Mais ces opérations de concentration ne sont pas la seule conséquence de cette réforme, et nous abordons ici une autre conséquence, beaucoup plus heureuse, du durcissement de la réglementation prudentielle initiée par la CIMA. Nos conclusions s'appliquent aussi à la Tunisie ou à la République Démocratique du Congo, eux-aussi engagés dans un processus de renforcement de la réglementation. On le sait, l'Afrique se traîne régulièrement en queue de peloton dans tous les classements de l'assurance mondiale :

- Ceci est vrai du point de vue de la densité d'assurance (primes d'assurance d'un pays

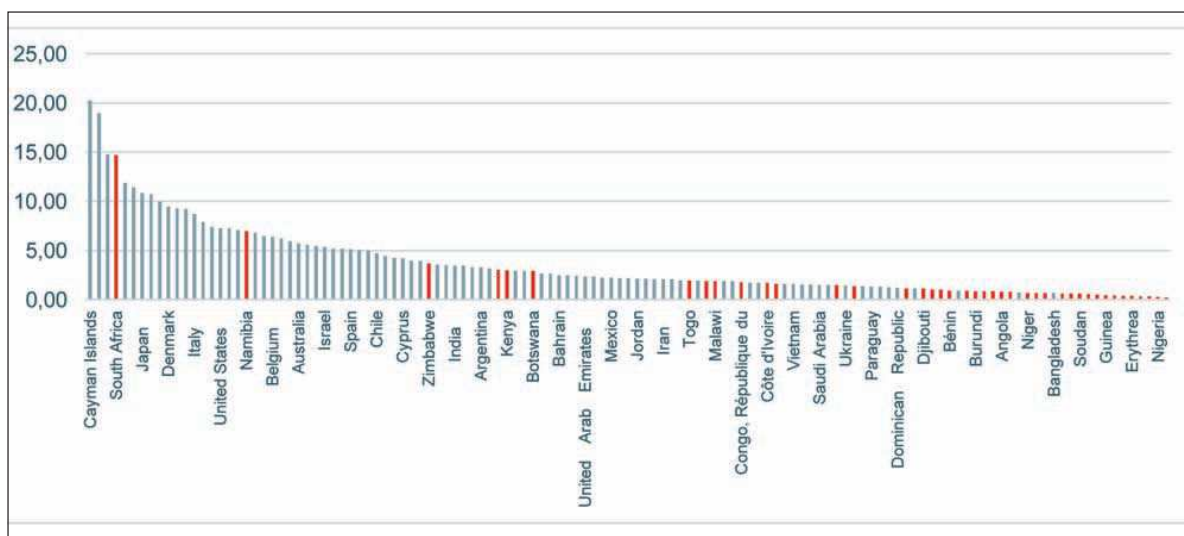
ou d'une région rapportées à sa population) : elle est de \$ 55 par habitant pour l'Afrique, contre une moyenne mondiale de \$ 621.

- Cela est vrai aussi en termes de taux de pénétration (rapport entre les primes d'assurance d'un pays ou d'une région et son PIB) : alors qu'il est en moyenne de 6% dans le monde, ce ratio ne dépasse guère 2,9% sur le continent pris dans son ensemble et tombe même en-dessous de 1% dans plus de 20 pays africains. Sur les 20 pays affichant les taux de pénétration les plus faibles au monde, 18 sont en Afrique...



Par Stephanie SOEDJEDE *

Figure 1 – Le défi de l'assurance africaine est la croissance de son chiffre d'affaires



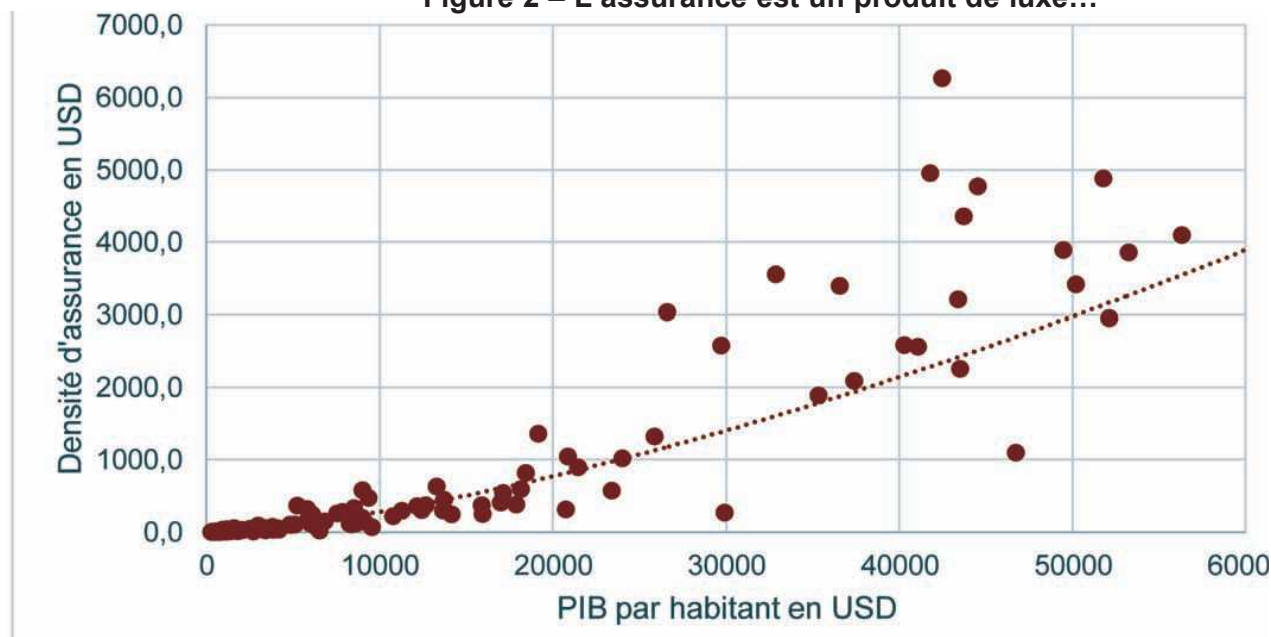
Toutes les études statistiques confirment ce que le bon sens suggère : lorsqu'un pays se développe, son assurance se développe plus que proportionnellement, car l'assurance est un bien de luxe, qui s'achète lorsque les autres besoins (nourriture, logement, transport) sont satisfaits.

Pourtant, le lien entre développement économique et développement de l'assurance, s'il est confirmé par les

statistiques (il est symbolisé par la courbe sur le graphique), met aussi en évidence de nombreuses exceptions, positives ou négatives : certains pays, pourtant modérément développés, arrivent à avoir un secteur des assurances importants (ils sont au-dessus de la courbe), tandis que d'autres pays, affichant un PIB par habitant important, souffrent d'un secteur des assurances anémique (ils sont en dessous de la courbe) :

CONTRIBUTIONS

Figure 2 – L'assurance est un produit de luxe...



En analysant ces exceptions, FINACTU fait ressortir une conclusion claire qui doit alimenter la réflexion politique : ce sont les gou-

vernements qui, par le niveau d'exigence qu'ils imposent à l'assurance, à travers la réglementation ou à travers l'autorité de

contrôle, freinent ou favorisent le développement de l'assurance. En assurance plus que dans d'autres domaines, la devise des

politiques publiques pourrait être « qui aime bien châtie bien » !

1. LA REFORME, FACTEUR CLE DE DIFFERENCIATION

La meilleure façon de mettre en évidence le lien entre la réforme du cadre prudentiel de l'assurance et le développement des

primes émises consiste à examiner la situation des trois pays d'Afrique du nord: Algérie, Tunisie et Maroc. Bizarrement, pour ces

trois pays, le lien mis en évidence ci-dessus semble fonctionner à l'envers : c'est le pays avec le PIB/habitant le moins élevé

(le Maroc) qui affiche le taux de pénétration le plus élevé:

	PIB / HAB (\$, 2015)	TAUX DE PENETRATION	COMMENTAIRE
ALGERIE	3 854	0,82	Le pays le plus riche est celui où le secteur des assurances est le plus faible
TUNISIE	3 805	1.91	
MAROC	2980	3.05	Le pays le moins riche est celui où le secteur des assurances est le plus développé

Comment expliquer cette anomalie apparente ?

Du côté du Maroc, on sait qu'une ambitieuse réforme a été conduite à partir de 1995 afin d'assainir le secteur des assurances, qui souffrait alors d'un excès d'acteurs, d'un discrédit auprès des assurés, dans un environnement juridique excessi-

vement bienveillant.

En 1995, le gouvernement a décidé de retirer leur agrément aux 5 assureurs les plus compromis du marché, et a brusquement renforcé l'exigence de fonds propres, en mettant un terme à la bienveillance qui prévalait dans le

contrôle des assureurs.

Ce signal a déclenché un vaste mouvement de concentration : en quelques années, le marché marocain est passé de 27 à 18 compagnies, avec l'émergence de géants du secteur (Wafa Assurance, SAHAM, RMA...).

Sous l'effet de ce nettoyage, les assurés ont repris confiance en leurs assureurs, au grand bénéfice du secteur qui a vu ses primes croître fortement : le taux de pénétration, qui oscillait entre 1,5% et 2% avant 1995, est rapidement monté à plus de 3%. Toutes les

branches ont bénéficié de ce renouveau, mais plus particulièrement la branche vie : le taux de pénétration vie a été multiplié par 2,4 entre 1994 et 2015 contre seulement x1,3 en non-vie. L'assurance vie confirme ainsi qu'elle est plus sensible à la confiance entre

assurés et assureurs que la non-vie, souvent perçue comme une « taxe » obligatoire : il faut en effet avoir une solide confiance en son assureur-vie pour lui confier son épargne pour plusieurs années, voire plusieurs décennies...

La Tunisie, qui a entamé

un mouvement au moins aussi puissant en 2012, commence à en percevoir les effets positifs, à travers une amélioration de la solvabilité des compagnies et un développement des primes.

2. LE VENT DE REFORME QUI SOUFFLE SUR L'ASSURANCE AFRICAINE VA REVELER LE POTENTIEL DE CE SECTEUR

Cette rapide comparaison au Maghreb annonce en grande partie l'avenir radieux qui attend la CIMA, qui a lancé elle-aussi sa révolution en avril 2016, par la multiplication par 5 du capital social minimal. Cette réforme va provoquer le même effet que la réforme marocaine : la disparition des assureurs les moins solvables, une concentration au profit d'assureurs plus forts, plus solvables et plus innovants, et à terme une forte augmentation du taux de pénétration de l'as-

surance, au bénéfice des assurés.

Bien sûr, partout, dans l'espace CIMA comme en Tunisie, ce nettoyage créera quelques perturbations, et il faudra gérer ses conséquences, notamment sociales, mais le seul bénéficiaire assuré est le secteur dans son ensemble, et derrière lui les consommateurs assurés.

Cet optimisme n'est pas théorique, et il peut même être chiffré ! FINACTU considère en effet que la réforme en cours dans l'es-

pace CIMA va permettre aux pays de cet espace de voir leur taux de pénétration se rapprocher du niveau normal, tel qu'il ressort des statistiques mondiales présentées ci-dessus. Tous les pays qui ont aujourd'hui un niveau de primes d'assurance inférieur à ce que justifierait leur PIB / habitant voit revenir à la normal.

Prenons un exemple concret : le Mali affichait en 2015 un total de FCFA 35 milliards de primes, pour un PIB par habitant de \$ 724. La relation statistique mise

en évidence ci-dessus indique qu'un pays affichant un tel PIB par habitant devrait avoir un marché des assurances de FCFA 111 milliards. Ce calcul rapide confirme donc que le marché malien des assurances recèle un potentiel de FCFA 76 milliards de primes de plus que ce qu'il a aujourd'hui.

Le tableau ci-dessous indique, pour tous les pays, la croissance du volume de primes qu'ils peuvent espérer d'une réforme courageuse :

Figure 5 - Plusieurs pays bénéficieront d'une forte croissance des primes en cas de bonnes réformes

PAYS	CROISSANCE POTENTIELLE	PAYS	CROISSANCE POTENTIELLE
ALGERIE	149%	MALI	117%
ANGOLA	166%	MAURITANIE	77%
BÉNIN	9%	NIGER	24%
BURKINA FASO	6%	NIGERIA	470%
CAMEROUN	10%	OUGANDA	28%
CONGO (RDC)	122%	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	155%
DJIBOUTI	23%	SOUDAN	124%
EGYPT	178%	TANZANIE	106%
ÉRYTHRÉE	129%	TCHAD	333%
ÉTHIOPIE	71%	TUNISIA	6%
GABON	157%	ZAMBIE	76%
GHANA	20%	LIBYE	823%
GUINÉE	103%	MADAGASCAR	40%

On le voit, grâce au vent de réforme qui souffle sur l'assurance africaine, en Tunisie depuis 2014, dans l'espace CIMA ou en RDC depuis une année, les perspectives du secteur sur le continent sont très favorables.

Cet optimisme sera un élément important pour absorber les chocs que la recomposition du secteur va par ailleurs entraîner.